

MAIRIE DE MANSAC
2 route de la mairie
19520 MANSAC
Tél : 05.55.85.21.54
Mail : mairie@mansac.fr

Mansac, le 08 décembre 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le prochain conseil municipal aura lieu :

**Le jeudi 14 décembre 2023 à 20 heures 30
à la Mairie de Mansac.**

Cette réunion a pour objet :

- Zones d'accélération EnR
- Statuts de la Communauté d'Agglomération de Brive
- Participation frais de scolarité écoles de Brive
- Tarification ADS
- Assurance statutaire du personnel
- Suppression de régies
- Frais d'études
- Etudes PLU
- Longueur de voirie
- Travaux appartement futurs médecins
- Assurances bâtiments et véhicules
- Médecine préventive
- Autorisation d'engagement de dépenses d'investissements 2024
- Tarifs municipaux 2024
- Révision des loyers communaux
- Travaux d'office
- Prime pouvoir d'achat
- Divers.

Merci de confirmer votre présence.

Comptant sur votre présence, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Le Maire :
Isabelle DAVID

